

Le Burundi s'oppose à la venue d'un rapporteur spécial de l'ONU dans le pays

RFI, 13/12/2021 Le Burundi refuse d'accueillir un rapporteur spécial de l'ONU avant même sa nomination. Deux mois après la fin de la Commission d'enquête indépendante et la création d'un poste de rapporteur spécial de l'ONU sur les questions des droits de l'homme au Burundi, le gouvernement vient de fermer définitivement la porte à tout travail de terrain dans le pays, alors même que celui-ci n'a pas encore été nommé. Une décision qui pourrait prolonger les sanctions économiques décidées par l'Union européenne.

La question des droits de l'homme est au cœur du dialogue politique entre le Burundi, qui traverse une grave crise économique, et son principal bailleur de fond, l'Union européenne, qui lui a imposé des sanctions budgétaires depuis la crise de 2015, qui ont été prolongées jusqu'à fin février-début mars de l'année prochaine. Ce dialogue politique a buté sur le début, notamment sur la question de l'existence même de la Commission d'enquête indépendante de l'ONU chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commis au Burundi. une structure totalement soutenue par les européens, mais dont Gitega n'a jamais voulu entendre parler. Bruxelles avait alors proposé de couper la poire en deux en la remplaçant par un mécanisme allégé, un « rapporteur spécial » pour ce pays, mais rien n'est venu de cela. Des sanctions levées d'ici mars ? L'UE était donc passée outre cette opposition et avait fait adopter il y a deux mois le « Génève », ce changement du mécanisme d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Burundi, en espérant que Gitega allait bientôt revenir de meilleurs sentiments. Cet espoir a été déçu jeudi, lorsque le chef de la diplomatie burundaise a annoncé au corps diplomatique à Bujumbura que le rapporteur spécial dont la nomination est attendue en mars 2022, ne sera pas le bienvenu dans le pays parce que son adoption s'était faite dit-il, « au forcing ». De quoi donner du grain à moudre aux organisations de protection des droits de l'homme qui plaident pour une nouvelle reconduite des sanctions, qui ont déjà été prolongées à plusieurs reprises, même si l'UE serait sur le point de les lever définitivement en mars de l'année prochaine probablement, selon des sources concordantes.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});